



LE COFFRET DES PRODUCTEURS

Un partenariat entre les hébergeurs du territoire et les magasins de producteurs

DANS QUEL BUT ?

- Apporter un service supplémentaire à votre hébergement
- Se démarquer des concurrents
- Permettre à vos clients qui arrivent tard dans la soirée d'avoir de quoi grignoter
- Diriger facilement les touristes vers les magasins de producteurs grâce aux documents de communication qui se trouvent à l'intérieur du coffret
- Promouvoir les produits locaux
- Aider les producteurs à valoriser leurs produits



COMMENT ÇA MARCHE ?

1-Vous envoyez le document de communication à vos hôtes avant leur arrivée. Vous pouvez aussi l'ajouter sur votre site internet.

2-Si votre client réserve un coffret, vous contactez le point de vente ou le point relais et vous allez récupérer le coffret.

NB : Le coffret n'est composé que de produits de longue conservation. Vous pouvez donc récupérer plusieurs coffrets en même temps. En début de saison par exemple !

3-Vous donnez ensuite le coffret à votre client lors de son arrivée et il vous règle le montant de 35€.

4- Vous remettez ensuite l'argent au magasin.

Vous pouvez demander votre document de communication à la chambre d'agriculture de la Drôme ou le récupérer sur l'espace pro de votre office de tourisme

nina.croizet@drôme.chambagri.fr

04 75 26 99 43

07 85 05 46 23



Le Coffret des producteurs

- Une bouteille de vin
- Des olives noires de Nyons AOP
- Une terrine
- Des pâtes au petit épeautre de Haute-Provence IGP
- Une bouteille de jus de fruit
- Un pot de confiture
- Des tisanes
- Des fruits secs

35€

Et un produit surprise !

Tous les produits sont issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement

Logos: AOC, IGP, AOP, ADEP, France, Parc naturel régional des Baronnies provençales

LES MAGASINS PARTENAIRES

Rouge Amarante à Buis-les-Baronnies
L'estanco aux Pilles
Le local à Rémuzat
Natura Ventoux à Montbrun-les-Bains

